

## MINUTES OF THE MEETING

DATE: 17/05/2021

HOURS: 15h30-17h00

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<b>1. Approval agenda and report</b>		
1.1 Report Previous meeting (approval)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport approuvé</li> </ul>
1.2 Agenda (approval)	<p>Deux ajouts, pour information, à la demande du Commissariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ventilation</li> <li>Implémentation de la décision de l'OCC</li> </ul> <p>Ces points seront traités plus en détail jeudi prochain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agenda approuvé</li> </ul>
1.3 RMG Dashboard (information)		
<b>2. Situation overview (information)</b>		
2.1 Epidemiological overview (information – Sciensano)		
<b>3. Prevention</b>		
3.1. Note ventilation (Commissariat)	<p>Le 17/05/2021, les membres du RMG ont reçu un projet de note du Commissariat concernant les protocoles et normes de ventilation, ainsi qu'un projet de notification OCC en matière de ventilation.</p> <p>Dans la note, le Commissariat exprime son soutien à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>que les seuils actuellement d'application dans la réglementation du travail (900-1200ppm) pour la qualité de l'air intérieur soient respectés,</li> </ul>	<p>Le point sera remis à l'agenda du RMG de ce jeudi 20/05/2021.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- que les ministres compétents mettent en place des mécanismes d'action devant être activés en cas de dépassement du seuil de 1200 ppm et que les contrôles sur le terrain soient renforcés,</li> <li>- de promouvoir l'utilisation du CO2 mètre dans un souci de transparence et de confiance du citoyen,</li> <li>- que le Commissariat poursuive son analyse, en collaboration avec les ministres compétents, en terme de mesure de la qualité de l'air et en terme de mise en œuvre de méthodes de filtration et de désinfection de l'air.</li> </ul> <p>En outre, la note décrit plusieurs dossiers en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie de mesure de la ventilation : en vue de l'implémentation des objectifs de 900 et 1200 ppm, développement et établissement de la méthodologie de mesure de la ventilation avec une approche par phase (Pilote SPF Emploi)</li> <li>- Promotion de l'utilisation des CO2mètre pour les opérateurs et le grand public</li> <li>- Filtration air : une Task Force a pour objectif de développer les protocoles de validation de ces nouveaux appareillages pour permettre leur commercialisation et leur utilisation de manière sûre, avec une efficacité et une innocuité démontrées. Ces protocoles permettront aux industriels d'introduire un dossier consistant en vue de l'agrément de leur appareillage par la DG5.</li> </ul> <p>Enfin, la note mentionne quelques actions à entreprendre comme l'intégration des recommandations en matière de ventilation dans les protocoles sectoriels, la mise en œuvre des mesures de contrôle et le soutien à la recherche de techniques de filtration de l'air.</p> <p>Le RMG prend acte de cette note, y compris de l'extrait du projet de notification. Par ailleurs, le RMG renvoie à la discussion menée le 04/02/2021 sur la ventilation.</p>	

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>Le président du RMG demande aux membres de préparer ce point à l'ordre du jour d'ici jeudi prochain et de déjà demander les informations contextuelles nécessaires.</p>	
<p><b>4. Surveillance and detection</b></p>		
<p>4.1. RAG advice on the “safe list” of countries in the context of VOC with escape mutant (<i>Validation – Sciensano</i>)</p>	<p>Sciensano a présenté l'avis actualisé du RAG concernant l'identification des pays présentant un risque de circulation des <i>variants préoccupants (variants of concern - VOC)</i>. L'avis recommande ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instead of working with a “black-list” of countries/regions, it is easier to use the concept of a “safe-list”, where exceptions on quarantine and testing procedures can be allowed for travelers.</li> <li>- For <b>countries within the EU/EEA</b> (having good surveillance systems for cases and circulating variants), testing and quarantine is only recommended for travelers from a red or dark red zone. For the latter, exceptions that are decided upon (exceptions for essential travels, travelling &lt;48h, professional travel, post-infection period, ...) are allowed for countries having no VoC with potential or demonstrated immune escape representing &gt;10% of the circulating strains. If no exceptions can be allowed, the SAT score should be put automatically at the highest level.</li> <li>- For <b>countries outside the EU/EEA</b>, whether or not non-essential travel is allowed is defined at the European level. Currently, there is a “white list” with a threshold of the 14-day-cumulative incidence of &lt;25/100,000, for countries with a sufficient surveillance system of infections. This threshold might be raised to 100/100,000 in the near future. For travelers entering Belgium <b>from any country on the white list</b>, there is no obligation for quarantine and testing (and thus no need to set criteria for allowing exceptions or not).</li> <li>- For all the <b>other countries outside the EU/EEA</b>, exceptions on testing and quarantine can only be allowed for countries if : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ there is a sufficient genomic surveillance in place to allow detection of new VoCs. This will be evaluated by the RAG jointly</li> </ul> </li> </ul>	<p>Le RMG valide l'avis RAG lié à la « safe list » dans le contexte de VOC avec escape mutant.</p> <p>Une fois que l'on aura reçu la note du Commissariat concernant l'implémentation, le point sera remis à l'agenda du RMG de ce jeudi 20/05 afin d'aligner les processus (qu'est-ce qui se passe quand). Sur base de cette décision, l'adaptation juridique sera de nouveau abordée (cfr. : instauration d'un système générique permettant de ne pas devoir apporter de modification à la législation à chaque modification de la liste).</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>with the NRC (see further) and will be updated on a monthly base;</p> <p>AND</p> <p>⇒ there is no VoC with potential or demonstrated immune escape representing &gt;10% of the circulating strains, within a context of a 14 days cumulative incidence &gt;100/100,000.</p> <p>Of note, other indicators such as a worrisome trend of the incidence or the test capacity can also be taken into consideration when evaluating the list by the RAG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The European Commission proposes to allow EU+ countries to use an “emergency brake”, when a VoC is detected in a region/country (outside the EU), with temporary restrictions on all incoming travel from that area, but the decision is not taken yet. The RAG is in favour of a possible application also within the EU if the implementation of stricter control on quarantine and testing is not possible. The proposed threshold for this emergency brake in Belgium is a VoC with potential or demonstrated immune escape representing &gt; 20% of the circulating strains and other worrying indicators during the last month (such as an increasing trend).</li> <li>- If a traveler is diagnosed with COVID-19 coming from one of the countries outside the “safe-list”, his/her high-risk contacts should go into quarantine, and the rule of “no exception” allowed also applies to them.</li> </ul> <p>En outre, il tient compte des aspects opérationnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The list of VoCs that will be taken into consideration will be based on the list of VoCs with evidence of impact in immunity, as classified by the ECDC: <a href="https://www.ecdc.europa.eu/en/covid-19/variants-concern">https://www.ecdc.europa.eu/en/covid-19/variants-concern</a>. But the risk assessment may also include Vols with worrisome characteristics/mutations and a rapidly increasing spread.</li> <li>- The list of countries with sufficient genomic surveillance will be updated once a month, based on international, readily available information in English. There will be no search done on national websites. Sources for follow-up of level of genomic surveillance worldwide include GISAID (absolute number of sequences downloaded per country available but</li> </ul>	

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>not the proportion to cases, automation possible) and/or CovSpectrum (proportion of sequenced samples to cases available but no automation possible). The proposed threshold for a sufficient genomic surveillance is having at least 1,000 strains available on GISAID for the last 3 months, and/or at least 1% of the cases sequenced (for countries with low incidence). However, this threshold still needs to be evaluated for feasibility and relevance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The list of countries will be discussed weekly during the evaluation of the RAG on the epidemic.</li> </ul> <p>Le président du RMG indique que des discussions ont déjà été menées entre le Service Relations internationales du SPF Santé publique, le Commissariat et le RMG afin de mettre en place un processus générique. Ces acteurs attendent actuellement une notification finale de l'OCC afin d'obtenir plus de clarté.</p> <p>Sciensano s'attend à ce que le RAG procède cette semaine à la mise en place d'un système de contrôle de la surveillance dans les pays. Un exercice similaire sera ensuite effectué la semaine suivante pour établir une première 'safe list'. Cette liste fera ensuite l'objet d'une mise à jour hebdomadaire, mais une réunion supplémentaire pourra être organisée à titre exceptionnel pour appliquer l'<i>emergency brake</i> concerné.</p> <p>Le président du RMG exprime quelques inquiétudes quant à l'obligation ou non d'une quarantaine pour les diplomates. Ce point sera abordé ultérieurement une fois que les notifications OCC seront disponibles. Le Commissariat communiquera ces notifications dès que possible.</p>	
<p>4.2. Reminder concerning the collect of available data with regard to mental health indicators (Information) → Deadline : 21/05/2021</p>	<p>Pour rappel, il a été demandé aux membres RMG de transmettre au Commissariat les données dont ils disposent concernant les indicateurs de santé mentale. Le but est d'avoir des indicateurs aussi harmonisés que possible mais ce ne sera pas possible dans tous les cas.</p>	<p>Les entités fédérées fourniront pour le vendredi 21/05/2021 une vue d'ensemble des données liées aux indicateurs de santé mentale en leur possession.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<p>4.3. Confirmation and reporting of positive self-tests</p>	<p>Il s'est avéré lors d'une précédente réunion du RMG qu'il y avait un manque de clarté concernant l'enregistrement des autotests, en particulier le fait de savoir s'ils sont enregistrés ou non comme tests positifs si un résultat positif n'est pas confirmé par un test PCR.</p> <p>Le RMG suit l'avis du RAG à cet égard, à savoir qu'un résultat positif d'un autotest (ou test rapide) doit être confirmé par un test PCR (sauf si le médecin concerné estime que ce n'est pas nécessaire et s'il estime que c'est un cas positif). S'il n'y a pas de confirmation, par exemple en cas de refus d'un test de contrôle PCR, l'individu concerné est aussi enregistré comme cas positif. Par conséquent, il devra respecter les mesures de prévention en vigueur.</p>	
<p>5. Health care</p>		
<p>5.1 Letter from the nursing home team - Surveillance of COVID-19 in chronic care facilities (long term care facilities LTCF): data upload in Open Data (Sciensano)</p>	<p>Les entités fédérées avaient déjà accepté par le passé de partager sur Epistat de nombreuses informations et (open) data, concernant la situation du COVID-19 en Belgique. Le 01/03/2021, le RMG avait notamment accepté de partager des données avec ECDC. Une lettre au nom des équipes <i>COVID-19 monitoring LTCF, Mortalité</i> a été adressée au RMG afin de voir si les membres accepteraient que les informations et données sur les cas dans les institutions de soins chroniques, comme les MR(S), soient également publiées sur le dashboard interactif (et donc ajouter les données derrière ces graphiques à l'open data sur Epistat).</p> <p>Sauf avis-contraire d'ici le 20/05/2021, le RMG valide cette proposition. Dans un souci de discrétion à l'égard des MR(S), les données seront fournies au niveau des régions (chiffres absolus cumulatifs, aucune mention de code postal).</p>	<p>Sauf avis-contraire d'ici jeudi 20/05/2021, le RMG est d'accord que les informations et données sur les cas dans les institutions de soins chroniques, comme les MR(S), soient mises en open data sur Epistat.</p>
<p>6. Stocks and shortages</p>		
<p>7. Communication</p>		

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
7.1 Importance of testing and quarantine also during vacation time ( <i>Feedback - Commissariat</i> )	Le Commissariat indique que le point sera de nouveau mis à l'agenda d'Infocel. Ce point sera pris en charge par la cellule communication du SPF Santé Publique qui élaborera le contenu : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des actions/moyens mis en place dans les entités fédérées</li> <li>- Compléter celle-ci avec de nouvelles propositions/idées.</li> </ul>	
<b>8. International</b>		
8.1. Legal aspects related to RMG's decision concerning travel in the context of variant of concern ( <i>Feedback - federated entities</i> ) →Addition of India →Removal of the UK	Il a été demandé aux entités fédérées ce qui a déjà été adapté dans les législations respectives suite à la décision RMG concernant les voyages en contexte de VOC. Bruxelles et la Communauté Germanophone ont rendu leur feedback. Ce point doit être revu le jeudi 20/05/2021 en fonction de cette procédure générique que l'on veut instaurer, ensemble avec l'implémentation des décisions de l'OCC (cfr. : pour ne pas à chaque fois devoir modifier la base légale à chaque ajout/retrait d'un pays/d'une région).	Le point sera de nouveau traité en RMG ce jeudi 20/05 en même temps que l'implémentation des décisions de l'OCC.
8.2. Assuralia letter - Medical repatriation missions carried out by doctors and nurses on behalf of "assistance" insurance companies ( <i>FPS Public Health</i> )	Assuralia, une assistance qui s'occupe du rapatriement de personnes malades/blessées, a adressé une question au cabinet Vandembroucke. Ils demandent une exception de quarantaine et de test après un retour d'une zone rouge pour le personnel médical qui va chercher et prend en charge ces personnes car ils craignent de ne plus avoir suffisamment de personnel pour assurer ces tâches dans le cas contraire.	Le RMG accepte de donner une exception pour ces rapatriements médicaux. A condition que les médecins/infirmiers respectent bien les mesures de protection (durant et en dehors des soins).  Un courrier au nom du RMG sera rédigé dans ce sens.
<b>9. Date next meeting / agenda (approval)</b>	Une fois qu'on aura reçu la note du Commissariat concernant l'implémentation des décisions de l'OCC, le point sera remis à l'agenda du RMG.	La prochaine réunion aura lieu le jeudi 20/05/2021 de 16h à 18h.
<b>10. AOB</b>		

## Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Alen	Victor (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	victor.alen@health.fgov.be
Cuypers	Sofie	FOD Volksgezondheid	sofie.cuypers@health.fgov.be
Dequeker	Sara	Sciensano	sara.dequeker@sciensano.be
Deschutter	Iris	Vlaanderen	iris.deschutter@vlaanderen.be
Gijs	Geert	Commissariat	geert.gijs@commissariat.fed.be
Haulotte	Delphine	FWB	delphine.haulotte@gov.cfwb.be
Hitabatuma	Vincent	FWB	vincent.hitabatuma@gov.cfwb.be
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Lernout	Tinne	Sciensano	tinne.lernout@sciensano.be
Lokietek	Sophie	AViQ	sophie.lokietek@aviq.be
Pardon	Paul (RMG voorzitter)	FOD Volksgezondheid (Voorzitter RMG)	paul.pardon@health.fgov.be
De Ridder	Ri	Kabinet Vandenbroucke	ri.deridder@vandenbroucke.fed.be
van de Konijnenburg	Cecile	FOD Volksgezondheid	cecile.vandekonijnenburg@health.fgov.be
Van Gucht	Steven	Sciensano	steven.vangucht@sciensano.be